

AIG: l'Etat veut régler le conflit chez ISS Aviation

Plus d'un mois après la dénonciation des CCT, le conseiller d'Etat François Longchamp veut trouver une issue au conflit du travail chez ISS Aviation. Le ministre de l'Emploi saisira début septembre le conseil de surveillance du marché du travail, a-t-il annoncé mardi. Le conseil devra déterminer si la convention collective de travail (CCT) cantonale du nettoyage est applicable à ISS Aviation. Dans la négative, il reviendra à l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail d'édicter les usages en vigueur dans ce secteur. «Pour autant que les partenaires sociaux soient d'accord, la question devrait être réglée en octobre», a expliqué à l'ATS M. Longchamp.

Dans l'intervalle, le ministre invite les parties à trouver un accord. Les négociations entre le Syndi-

cat des services publics (SSP) et l'entreprise de nettoyage ISS Aviation, un sous-traitant de Swissport à l'Aéroport international de Genève, ont, jusqu'à présent, échoué. Le syndicat, qui a dernièrement refusé l'arbitrage du canton, estime que la CCT de Swissport doit s'appliquer à ISS Aviation. Depuis 26 jours, dix employés d'ISS Aviation sont en grève. Emmenés par le SSP, ils protestent contre la dénonciation des CCT et leur remplacement par des contrats individuels – signés par 125 des 135 employés – à des conditions inférieures selon le syndicat, sauf pour les employés mensualisés. Des accusations infondées, selon ISS Aviation: aucun collaborateur «n'a vu, ou ne verra, son salaire baisser», a fait savoir l'entreprise mardi. – (ats)